RAPPORT ANNUEL

<u>2017</u>





BILLET DU PRESIDENT

L'exercice 2017 s'est voulu dans la continuité de l'exercice 2016 et selon le cadre établi pour le fonctionnement de l'Institution.

Au Conseil d'administration, suite à la démission de Madame Nicole Conrad, vice-présidente appelée à de nouvelles tâches professionnelles, Monsieur Cyril Schär a été nommé dans le cadre de l'Assemblée générale du 12 juin 2017 comme représentant du Centre patronal, la vice-présidence étant attribuée à M. Mathias Paquier représentant, de l'Etat de Vaud.

Le Fonds de Soutien à l'Industrie mis en vigueur au 1^{er} février 2016 a également occupé nos services, 5 dossiers FSI ayant été établis pour le compte de l'Etat de Vaud.

Comme relevé dans mon billet relatif à l'exercice 2016, le système rémunératoire des antennes de Cautionnement romand avait été repensé suite à la perte des honoraires en lien avec le contentieux repris par notre organisme faîtier. Pour le deuxième exercice consécutif, le mode tarifaire mis en place au 1^{er} janvier 2016 ne saurait couvrir intégralement les coûts réels engendrés par le traitement des dossiers, il peut être considéré comme acceptable en regard de la contribution annuelle de l'Etat de Vaud oscillant entre CHF 300'000.- et CHF 370'000.-. En l'état, cette approche semble raisonnable. Cependant, de nouvelles dispositions, à la demande du SECO, sont à l'étude par Cautionnement romand notamment en relation avec le suivi des dossiers et la gestion des risques. Ces nouvelles tâches impliqueront certainement le renforcement à court terme du personnel ainsi que la révision des rémunérations existantes.

Notre Institution a bénéficié en 2017 d'un produit extraordinaire de CHF 76'500.- découlant de la liquidation de la Centrale suisse de cautionnement dont elle était sociétaire. Une partie de ce montant a été utilisé à la modernisation des bureaux, notamment le changement du mobilier, datant de plus de 20 ans.

Le 14 février 2018, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la modification de la loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises. Cette modification concrétise l'augmentation du plafond de cautionnement demandée par la motion Comte. Désormais, il sera possible d'octroyer des cautionnements d'un montant allant jusqu'à 1 million de francs. Si le calendrier le permet, la mise en vigueur de la nouvelle loi devrait intervenir courant 2019.

L'année 2017 a permis à l'Antenne vaudoise de Cautionnement romand de conserver le niveau de son volume d'activité sur la barre des CHF 60 millions avec l'enregistrement de nouveaux engagements pour CHF 18 millions. Notre Institution, en regard des normes bancaires actuellement en vigueur et du relèvement prévisible du plafond d'engagement de cautionnement, est promise à un bel avenir avec un accroissement sensible de son volume d'affaires.

Au niveau du personnel, une nouvelle collaboratrice en la personne d'Aurélia Giallombardo a été engagée au 1^{er} mai 2017 afin de remplacer Madame Silvia Leo, démissionnaire au 31.12.2016. A noter également que Monsieur Guillaume Abetel, jusqu'à ce jour fondé de pouvoir, a obtenu brillamment son «Executive master en business et administration du leader management responsable» courant avril 2017. Ce dernier est appelé à remplacer notre directeur Monsieur Daniel Perret qui a fait valoir son droit à la retraite pour le 31 mars 2018.

Mes remerciements sincères vont à tous les acteurs économiques, politiques, au Conseil d'administration, à Monsieur Perret pour son engagement envers notre Institution pendant 30 ans et au personnel pour sa contribution au bon fonctionnement de l'Institution, sans qui rien ne serait possible.

Hervé Linder Président CVC

ORGANES SOCIAUX

Conseil d'Administration



Mathias Paquier

Vice-Président

Elodie Gysler-Buchheim Administratrice

Gérald BalimannAdministrateur

Cyril Schär Administrateur

Gérance

Daniel Perret

Directeur

Guillaume Abetel

Aurélia Giallombardo Collaboratrice

Neslihan Günes

Intermandat SA, Lausanne

Organe de révision

ACTIVITÉS DE LA CVC

		CVC	/CR	/CH	Cautio	onnement romand		Suisse
	Nbre	CHF	%	%	Nbre	CHF	Nbre	CHF
2017								
Demandes traitées	152	32'318'750.00	45		337	71'625'324.00		
Cautionnements accordés	99	18'255'613.00	42	22	221	43'358'029.00	421	83'790'157.00
Engagements en cours	479	60'261'451.00	49	24	931	121'751'375.00	1'811	254'546'688.00
2016								
Demandes traitées	142	25'876'600.00	42		302	62'065'100.00		
Cautionnements accordés	100	17'695'600.00	45	22	211	39'379'300.00	405	81'079'300.00
Engagements en cours	465	60'741'164.00	52	24	880	117'272'567.00	1'774	254'447'487.00

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Situation générale de l'année 2017

Après ces dernières années difficiles marquées par la cherté du franc fort, l'économie vaudoise est restée stable en 2017 et tend à se renforcer pour 2018 selon les statistiques économiques recensées, avec une croissance qui devrait s'accélérer en 2018. Celle-ci, selon les indicateurs, ne devrait cependant pas atteindre le niveau d'avant la crise.

La demande intérieure devrait rester soutenue par la croissance économique et démographique à l'instar de ces dernières années. Les projections et la dynamique qui semblent s'instaurer, corollaire du recul du franc fort par rapport à l'euro, a permis non seulement à l'économie vaudoise de maintenir son équilibre, mais laisse entrevoir des perspectives favorables pour 2018.

Comme relevé, l'affaiblissement progressif du franc fort a également profité aux entreprises industrielles d'exportation avec l'enregistrement d'un volume de commandes positif.

Il en va de même pour le secteur de la construction qui a réalisé un exercice globalement satisfaisant, tant au niveau du gros œuvre que du second œuvre et des métiers techniques avec une augmentation supplémentaire de 1.5% des travailleurs. Pour 2018, les entreprises affichent un certain optimisme.

Les autres secteurs d'activité, à l'exception de l'hôtellerie vaudoise qui a réalisé une bonne année 2017 et qui tend à des perspectives 2018 encourageantes, ont réalisé une année 2017 satisfaisante. Le commerce de détail reste, toutefois, très exposé, la situation des affaires s'avérant difficile. La concurrence exercée par internet est pesante pour cette branche qui nécessite sans cesse de se renouveler pour faire face à l'évolution de notre mode de vie.

En résumé, l'exercice 2017 peut être considéré globalement positif pour l'économie avec des perspectives 2018 propices à une bonne évolution de l'ensemble des secteurs d'activité.

Activité de l'année 2017

L'exercice 2017 a vu Cautionnement romand maintenir son rythme de croissance à près de CHF 4.7 mios à CHF 121 mios dont CHF 0.5 mio de diminution du volume pour l'Antenne vaudoise.

L'instrument « cautionnement », désormais incontournable du paysage bancaire, demeure un soutien vital pour l'entrepreneur dans la recherche des appuis financiers nécessaires à ses investissements tant mobiliers qu'immobiliers de même qu'au niveau de sa trésorerie courante. Il en est de même dans l'appel à ses services pour la reprise ou la création d'entités. Les secteurs soutenus sont divers. Bien que majoritairement réservé à la TPME ou/et à la PME, le cautionnement est également ouvert aux start-ups en croissance et s'adresse à tout domaine d'activité, excepté le secteur primaire.

Considérant la conjoncture économique difficile de ces dernières années et des critères d'éligibilité adoptés par les établissements bancaires, le recours à l'Institution de cautionnement a été soutenu en 2017. L'activité vaudoise a légèrement progressé durant cet exercice, les cautionnements octroyés s'étant élevés CHF 18.25 mios contre CHF 17.7 mios pour l'exercice précédent. Ces interventions ont permis le maintien et la création d'emplois de 1'065 postes de travail.

De plus, dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Industrie entré en vigueur le 1er février 2016, notre Institution a analysé, pour le compte de l'Etat de Vaud, 4 demandes de soutien pour CHF 1'160'000.- (5 en 2016 pour CHF 1,635 mios). Cette aide s'adresse essentiellement aux entreprises du domaine industriel.

Il est également relevé les bonnes relations entretenues avec tous les partenaires économiques bancaires, associations professionnelles et l'Etat de Vaud qui concourent favorablement au développement du tissu économique vaudois dans un esprit de courtoisie et d'efficience avéré. A ce titre, nos remerciements sincères leur sont transmis pour leur soutien très apprécié.

De même, nos remerciements sont exprimés à notre Conseil d'administration pour son engagement et son professionnalisme ainsi qu'à notre personnel qui œuvre à la bonne marche de notre Institution.

COMPTE D'EXPLOITATION	2017	2016
	PROD	UITS
Produits résultant du cautionnement	339'499.00	332'821.80
Produits résultant du contentieux	11'559.35	12'375.00
Honoraires de gestion facturés à la CVCH	12'500.00	12'650.00
Honoraires de gestion facturés pour le FSI	8'000.00	8'000.00
Subvention de l'Etat de Vaud	300'000.00	340'000.00
Soutien financier Fédération Patronale Vaudoise	15'000.00	15'000.00
TOTAL des produits	686'558.35	720'846.80
	CHAR	GES
Charges de personnel	-548'606.55	-556'942.50
Autres charges d'exploitation	-152'885.80	-138'149.95
Total des charges d'exploitation	-701'492.35	-695'092.45
Résultat d'exploitation (EBITDA)	-14'934.00	25'754.35
Amortissements	-28'105.15	
Résultat avant impôts et éléments financiers (EBIT)	-43'039.15	25'754.35

Résultat du placement de la fortune

Provisions exceptionnelles

Résultat de l'exercice

Point sur les statistiques 2017

Les sollicitations accordées sont en retrait d'une unité pour 99 cautionnements délivrés en 2017, le volume de demandes traité étant de 152 unités contre 142 en 2016. Le volume d'affaires accordé a augmenté de CHF 0.5 mio à CHF 18.2 mios en regard de l'année précédente, l'engagement moyen par dossier s'inscrivant au 31.12.2017 à CHF 125'800.-.

La masse sous gestion a diminué de CHF 0.5 mio à CHF 60.2 mios au 31.12.2017 pour 479 unités (+14). Les cautionnements honorés quant à eux se sont élevés à CHF 2.5 mios pour 18 dossiers (contre CHF 1.7 mio l'année précédente), les secteurs d'activité les plus affectés restant toujours le commerce de détail et la restauration (part importante de nos engagements). Cependant, le présent exercice a été impacté par des pertes importantes en lien avec le second œuvre de plus en plus confronté à la vive concurrence étrangère.

RÉPARTITION DU CAPITAL

90'634.52

-42'408.40

5'186.97

9'490.41

-35'000.00

244.76

Sociétaires	CHF
Etat de Vaud	2'000'000.00
Associations professionnelles	90'550.00
Assurances	3'960.00
Communes	39'290.00
Fiduciaires	12'090.00
Autres sociétaires	505'380.00
Capital social au 31.12.2017	2'651'270.00

	31.12.2017	31.12.2016	
	A	CTIF	
Actif circulant			
Liquidités	474'125.04	537'113.67	
Cautionnement romand c/c	76'181.80	68'992.50	
CVCH c/c	26'704.50		
Impôt anticipé à récupérer	10'681.35	1'890.00	
Actifs transitoires	17'719.30	52'219.75	
	605'411.99	660'215.92	
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	4'648'890.00	4'639'870.00	
Immobilisations corporelles	15'000.00		
	4'663'890.00	4'639'870.00	
TOTAL de l'actif	5'269'301.99	5'300'085.92	
	PASSIF		
pitaux étrangers à court terme			

	PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme				
Passifs de régularisation	20'250.80	63'601.70		
Provisions à court terme	32'500.00			
	52'750.80	63'601.70		
Capitaux propres				
Capital social	2'651'270.00	2'676'390.00		
Réserve libre	2'300'000.00	2'300'000.00		
Réserve légale issue du bénéfice	265'281.19	260'094.22		
	5'216'551.19	5'236'484.22		
TOTAL du passif	5'269'301.99	5'300'085.92		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre	2017	2016
Exercice arrete au 51 decembre	(en CHF)	(en CHF)

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels.

«Les obligations en francs suisses sont évaluées à leur valeur nominale. Les autres titres sont évalués à leur valeur boursière. Si la valeur boursière est supérieure à la valeur historique, une provision d'un montant égal à la différence entre la valeur boursière et la valeur historique est constituée au passif du bilan. »

Nombre de collaborateurs / Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

luanulà 10 annulais à misim tannu	V	V
Jusqu'à 10 emplois à plein temps	X	X

Participations directes

Cautionnement romand, société coopérative

But: cautionner des crédits d'exploitation ou d'investissement en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, pour leur permettre de créer, reprendre ou développer une entreprise créant ou maintenant des emplois sur le territoire des cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Par ce biais, la société favorise les intérêts économiques de ses membres en contribuant à renforcer le développement des PME dans les cantons concernés.

Total des parts sociales détenues	4'499'000	4'499'000
Dettes envers des institutions de prévoyance	1'142.00	11'466.60





Rapport de l'Organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des Associés de la COOPÉRATIVE VAUDOISE DE PROMOTION DU CAUTIONNEMENT CVC-PULLY

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la **COOPÉRATIVE VAUDOISE DE PROMOTION DU CAUTIONNEMENT CVC** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 20 mars 2018 OZY/FTS/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Olivier ZYSSET Expert-réviseur agréé ASR

Réviseur responsable

Frédéric TSCHUMY

Expert-réviseur agréé ASR

Annexes comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

RAPPORT ANNUEL



